

COMPTE-RENDU CSS DU 22 JUIN 2026

Présents: Bernard Lang (Pt) - Marine Besse (Vice Pte) - Claire Marcadier
France Margerie - Ingrid Bernard - Myriam De Bozzi - Antoine Brusa -
Jean Falleur

Absent excusé : Jean-Pierre Panighini

Géothermie :

- Communication :
 - . Inauguration officielle de la Géothermie en septembre (date à déterminer)
 - . Articles dans "Le Monde" et "78" , reportages télévisés France 2 et BFM Business à venir.
 - . Panneaux sur bâtiment Syndic et face au Centre Commercial
- Bonne nouvelle ! : Comme suite à l'installation de la géothermie, la turbine de l'ancienne chaufferie a été vendue 350000€

Médiation:

Une médiation (bénévole) a eu lieu entre 2 copropriétaires qui l'ont acceptée pour essayer de résoudre des différends de voisinage anciens et récurrents.

Espaces verts

Arrière Raynouard : à la suite des travaux géothermie impactant notre Résidence, gazon planté sur l'ex-tranchée, suite de la réfection de l'espace vert et remplacement du candélabre, dossier suivi par Martine Besse.

Plantations : volonté de remplacer des arbres (îlots de fraîcheur) qui ont disparu dans des zones peu plantées : dossier suivi par Myriam De Bozzi (absence de Claire Marcadier.)

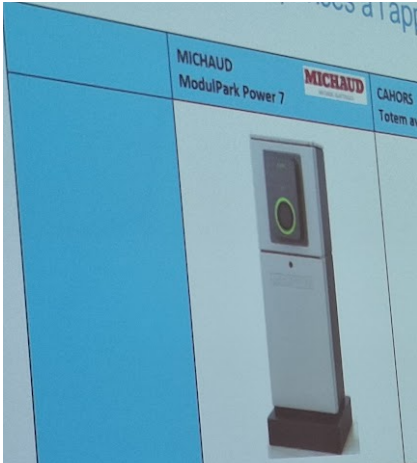
Réfection étanchéité balcons:

Dossier suivi par Martine Besse, visites hebdomadaires avec l'Archi, l'Entreprise et le Syndic, quelques problèmes rencontrés avec des copropriétaires qui ne se rendent pas disponibles pour accéder à leurs balcons ou qui ne donnent pas leurs clés...

Bornes recharges véhicules électriques (IRVE)

Dossier suivi par Jean Falleur.

- . signature de la Convention ENEDIS projet IRVE le 7 juillet 2026.
- . Visite sur le terrain à venir pour déterminer les possibilités d'emplacements.
- . Le choix de la borne est arrêté, identique pour l'ensemble de Parly2.
- . Début des travaux de raccordement ENEDIS pour notre Résidence 2ème semestre 2026. La fourniture des bornes pour les personnes concernées devrait débuter en novembre 2026.



Produit	+++
Services	+++
Reste à charge client (borne installée, TTC)	1256 € TTC

Changement de système VIGIK:

obligation d'évoluer compte tenu de l'obsolescence du système et de l'absence de pièces détachées, meilleure sécurité, le choix du fournisseur est arrêté, choix des installateurs: dossier pris en charge par Myriam De Bozzi.

Prêt à taux 0 :

A l'état de projet, pour amortir les coûts de travaux importants, incontournables et/ou nécessaires dans l'avenir compte tenu du vieillissement des bâtiments et de leur classement énergétique.

Assemblée Générale La Muette : 30 novembre.

**Prochain CSS : jeudi 10
septembre 19:30**